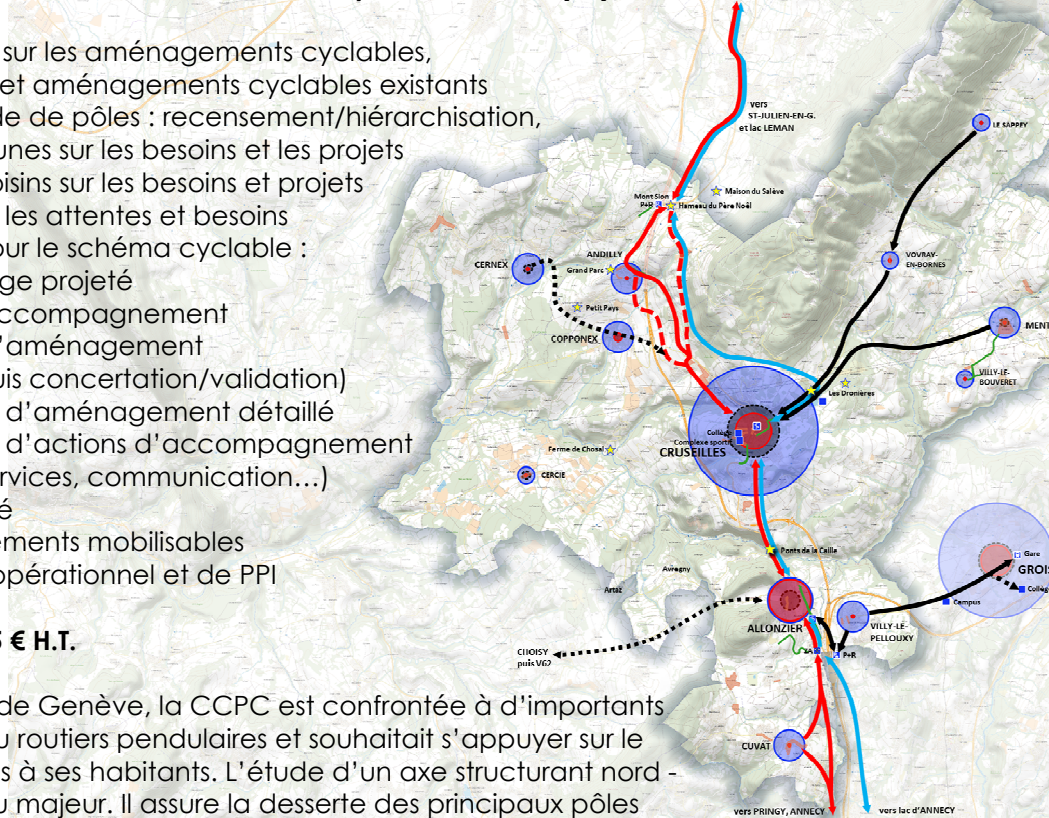


QUELQUES REFERENCES ILLUSTRÉES ET EXTRAIT D'ÉTUDES

■ Elaboration d'un schéma cyclable du Pays de Cruseilles

pour le compte de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles (74)

- Approche réglementaire sur les aménagements cyclables,
- Diagnostic des itinéraires et aménagements cyclables existants
- Analyse du territoire, étude de pôles : recensement/hierarchisation,
- Concertation des communes sur les besoins et les projets
- Concertation des EPCI voisins sur les besoins et projets
- Enquête grand public sur les attentes et besoins
- Proposition de scénarii pour le schéma cyclable : Schématisation du maillage projeté
- Proposition d'actions d'accompagnement
- Définition des principes d'aménagement
- Proposition des tracés (puis concertation/validation)
- Définition du programme d'aménagement détaillé
- Définition du programme d'actions d'accompagnement détaillé (équipements, services, communication...)
- Chiffrage estimatif détaillé
- Identification des financements mobilisables
- Simulations de phasage opérationnel et de PPI



Montant de la mission : **32.075 € H.T.**

Entre les bassins d'Annecy et de Genève, la CCPC est confrontée à d'importants problèmes d'engorgement du routiers pendulaires et souhaitait s'appuyer sur le vélo pour offrir des alternatives à ses habitants. L'étude d'un axe structurant nord-sud a donc constitué un enjeu majeur. Il assure la desserte des principaux pôles structurants du territoire (économie, équipements, services, tourisme). Il faciliter l'accès à Cruseilles depuis les villages périphériques. Le projet de véloroute des 5 lacs alpins porté par la Région est venu renforcer la pertinence de cet axe cyclable pressenti comme itinéraire support. Au-delà de cet axe structurant, **des antennes et maillages complémentaires ont été proposés pour mieux irriguer le territoire.** 10 liaisons structurantes ont ainsi été inscrites au schéma, lequel comporte également un programme d'actions complémentaires (information, communication, animation, stationnement sécurisé, locations de vélos, développement du label accueil vélo...).

Programme global : 6.300.000 € H.T.

Exemples de réalisations :

Panneaux C115 et C116

Panneaux C113 et C114

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE - PROGRAMME - FÉVRIER 2022

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

PROFILS EN TRAVERS « TYPE » des différents types d'aménagements préconisés

PROFIL TYPE BA
Etat initial : route à fort trafic ou route à faible trafic avec transit routier (hors agglomération)
Parti d'aménagement : VOIE VERTE ou PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE EN RETRAIT DE LA CHAUSSEE

Traitements :
- Acquisition foncière éventuelle
- Lateralisation + mise en œuvre d'une structure
- Mise en œuvre d'une structure + revêtement dur de type enrobé
- dispositif de séparation de la chaussée + clôture
- signalisation de police C115-C116 ou C113-C114
- signalisation de jalonnement cyclable Dv

Coût estimatif : 243,00 €/m

TYPES D'AMÉNAGEMENTS PRÉCONISÉS - sections ALLONZIER - P+R ST-MARTIN et VILLY-LE-PELLOUX - GROISY

TYPE D'AMÉNAGEMENTS PRÉCONISÉS

- Voie verte
- Voie verte
- Voie verte
- Voie verte avec débouçage cyclable
- Voie verte aux véhicules motorisés sauf
- Bancs cyclables
- Chaussée à voie centrale bandouliée
- Voie unique avec double sens cyclable
- Voie partagée
- Zone 30
- Zone 20
- Stationnement sécurisé
- Parking - Espalade
- Protections hors CCPC
- POINTS D'ARRÊT
- PROPOSITIONS DE STATIONNEMENT
- STATIONNEMENT CYCLABLE EXISTANT
- AMÉNAGEMENT CYCLABLE LINÉAIRE